

Le Président,

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L952-6-1 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps de maître de conférences ;
- Vu la délibération du conseil académique en formation restreinte (séance du 22 mars 2017) ;

ARRETE

Article premier : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 28MCF0618 (4388) – profil : Phénomène émergents dans les systèmes électroniques de basse dimensionnalité est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Shukla ABHAY, Professeur des universités (Président)

Jean-Marc BERROIR, Professeur des universités

Livia BOVE, Chargée de recherche

Audrey COTTET, Chargée de recherche

François DUBIN, Chargé de recherche

Jean-Noël FUCHS, Chargé de recherche

Marie JARDAT, Professeur des universités

Massimiliano MARANGOLO, Professeur des universités

Membres externes

Wiebke GUICHARD, Professeur des universités

Jean-François LAMPIN, Directeur de recherche

Daniel MALTERRE, Professeur des universités

Claire MARRACHE-KIKUCHI,
Maître de conférences

Tristan MEUNIER, Chargé de recherche

Julia MEYER, Professeur des universités

Milan ORLITA, Chargé de recherche

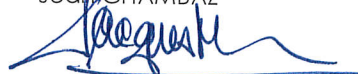
Charis QUAY, Maître de conférences

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 mars 2017

Pour le Président de l'Université P. et M. Curie
Et par délégation
Le Vice-Président Parcours professionnels
et carrières

Jean CHAMBAZ



Jacques MALENFANT